

**Action A0307-02- Entretien des bâtiments publics et logements administratifs**

**Dépenses : 200 MF**

Travaux d'entretien dans les bâtiments des institutions : 15 MF

Les bâtiments concernés sont l'immeuble du gouvernement, le sénat coutumier, le conseil économique et social. Cette somme est destinée à couvrir les contrats d'entretien, les travaux divers (peinture, étagères, etc.) et la climatisation.

Travaux d'entretien dans les bâtiments administratifs loués : 27 MF

Ces travaux concernent 7 directions et services qui utilisent des locaux loués (DASS, DENC, DJS, DTSI, DCCFC, SAP, DFPC). Les prestations effectuées : peinture de propreté, réparations électriques, réparation de climatiseurs, revêtements de sol, pose de stores...

Travaux d'entretien dans les bâtiments administratifs en propriété : 85MF

Concerne 13 directions ou services (DAVAR, DAE, DITTT, DSF, DIMENC, DTE, SMMPM, DENC, DAC, DRHFPNC, DAJ, DAA, MPPM). Les prestations effectuées concernent : dépannages, réparations, améliorations, fournitures et outillage, travaux et interventions diverses, contrats d'entretien.

Travaux d'entretien des terrains non bâtis : 16 MF

Pour des raisons de salubrité, de riveraineté, ou de trouble à l'ordre public, les terrains non bâtis, situés en ville) nécessitent des entretiens réguliers pour en assurer le défrichage ou le fauchage ou l'évacuation de déchet.

Lutte contre l'extension des squats : 15 MF

La volonté de lutter contre l'extension des squats sur la presqu'île de Nouville nous a conduits à prévoir une opération conjointe de défrichage et pose de clôtures. Cette première phase permettrait de traiter les terrains de la zone Fort Tereka – pointe Kangou pour la partie défrichage. Une AE de 30 MF est proposée afin de pérenniser l'entretien sur 3 années.

AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA N-C "NOUVILLE"

CREATION D'AE : P0307-2012/1

AE Proposées	CP 2012 proposés	Reste à financer (RAF) programmé				RAF non programmé
		2013	2014	2015	2016	
30 000 000	15 000 000	15 000 000	0	0	0	0

Travaux d'entretien des logements administratifs : 42 MF

Le parc à entretenir comporte environ 140 logements administratifs. Les dépenses concernent essentiellement les réparations et dépannages et la maintenance.

**Pour l'ensemble de cette action, un budget de 200 MF est sollicité.**

Afin de pouvoir engager l'ensemble des contrats d'entretien pour les bâtiments et logements administratifs sur l'exercice 2012 est proposé d'ouvrir une AE de 120 MF pour toutes les dépenses qui relèvent de l'entretien général des bâtiments et logements (58,6 MF de CP parmi les dépenses citées ci-dessus).

ENTRETIEN GENERAL  
DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA N-C

CREATION D'AE : P0307-2012/3

AE Proposées	CP 2012 proposés	Reste à financer (RAF) programmé				RAF non programmé
		2013	2014	2015	2016	
120 000 000	58 600 000	12 000 000	12 000 000	0	0	37 400 000

**Action A0307-03 - Grosses réparations et amélioration des bâtiments publics et logements administratifs**

Dépenses : 220 MF

Travaux dans les bâtiments administratifs : 137 MF

Ces travaux comprennent :

Achat d'équipement (climatiseurs, etc.)  
Sécurité incendie (Alarmes, extincteurs, vidéosurveillance, contrôle d'accès)  
Bâtiments en location : - étude et travaux de sécurité à la DASS Gallieni I (1<sup>er</sup> tranche)  
- étude de réaménagement DTSI  
Bâtiments en propriété : Iekawe (remise aux normes électriques), DSF (aménagement service hypothèques), Musée (salle d'exposition et rénovation case), Mwa Ka (aménagement), Archives (cloisonnement), Régie des tabacs (auvent), pose de volets roulants, de stores, petits aménagements de bureau

Lutte contre l'extension des squats : 20 MF

L'extension des squats sur la presqu'île de Nouville constitue un véritable problème, d'autant que la ville et la province sont en train d'agir pour protéger leurs terrains non bâtis. Le projet consiste en l'installation de clôtures (environ 2000ml) et de portails (passage de piétons possible) pour enclore les terrains de la Nouvelle-Calédonie. Cette première phase permettrait de protéger une partie des terrains de la zone située entre le fort Tereka et la pointe Kangou. Une deuxième phase d'un montant identique sera nécessaire pour achever cette zone.

Par ailleurs le renforcement de la protection de certains terrains est susceptible de déplacer la pression sur d'autres espaces qu'il sera alors également nécessaire de protéger.

Une AP de 85 MF est proposée afin de pérenniser cette opération sur les trois prochaines années.

POSE DE CLÔTURES et PORTAILS DEFENSIFS - NOUVILLE

CREATION D'AP : P0307-2012/2

AP Proposées	CP 2012 proposés	Reste à financer (RAF) programmé				RAF non programmé
		2013	2014	2015	2016	
85 000 000	20 000 000	35 000 000	30 000 000	0	0	0